ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC

La société SEGAL s.a., chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle (Ivoz-Ramet), souhaite introduire une demande de renouvellement du permis d'environnement de classe 1, de l'usine de galvanisation SEGAL, sise chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle (Ivoz-Ramet).

La demande de permis nécessite la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement. La **Réunion d'information préalable** à celle-ci aura lieu le **mardi 9 janvier 2018 à 19 heures** à l'adresse suivante :

Salle du Pré Saint Paul - rue du Pré Saint Paul, 2 à 4400 Flémalle

La réunion d'information a pour objet :

- 1) de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2) de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3) de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences :
- 4) de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion précitée, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit avec ses noms et adresse au COLLEGE COMMUNAL DE FLEMALLE (Grand'Route 287 à 4400 Flémalle). L'auteur d'observations ou de suggestions adresse également copie de son courrier à la société SEGAL (Chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Madame GRAFF Françoise, Environnemental & Quality System Manager, SEGAL s.a., Chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle.